

## **Les charges (allégées de la compensation)**

### **le Matin**

Nette baisse de la charge de compensation en janvier 2015. Par rapport au même mois de 2014, l'Etat a économisé plus de 2,4 milliards de DH. Bien évidemment, c'est l'effet de la suppression totale des subventions des produits pétroliers. Ainsi, la facture de compensation pour le mois de janvier 2015 a atteint 1,137 milliard de DH : 861 millions pour le gaz butane et 276 millions pour le sucre, selon les données relatives aux dossiers reçus par la Caisse de compensation à fin février dernier. En janvier 2014, la charge de compensation s'était établie à 3,539 milliards de DH, dont 1,861 milliard pour le gaz butane et le sucre. Rappelons que l'année 2014 a été marquée principalement par la décomposition des produits pétroliers- super, fuel n° 2 et fuel ONEE - et la baisse progressive de la subvention allouée au gasoil 50 ppm. En janvier 2015, le gouvernement a procédé à la suppression totale de la subvention du gasoil 50 ppm, mais continue de soutenir le gaz butane et le sucre. Il prévoit ainsi que les dépenses de subvention de la caisse de compensation diminueront de 10 milliards de DH cette année.